REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 27 janvier 1997 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

VU l'arrêté du 12 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 27 janvier 1997 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Jacques CLEMENT, chef du service des ressources humaines au secrétariat général (SG),
- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Maryvonne DE MAUREY, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Anne COILLAND, adjointe au sous-directeur de l'enseignement supérieur (DGER),
- Madame Isabelle TILLY BECKER, directrice des ressources humaines (ANSES).

Membres suppléants

- Monsieur Jérôme SANTERRE, adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Carole PELLEGRINO, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Sophie ASSAM, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Patricia MARTINON, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Monsieur Yves CONFESSON, IGAPS référent du corps (MAPS),
- Madame Véronique BONNE, IGAPS référent du corps (MAPS).

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Franck BOUE	Ingénieur de recherche hors classe	CFDT
- Madame Jocelyne VERDON	Ingénieur de recherche hors classe	SIPA
- Monsieur Pierre GREZILLIER	Ingénieur de recherche de 1ère classe	CFDT
- Madame Christine HEUZE	Ingénieur de recherche de 1ère classe	FO
- Madame Mylène POTIER-GEORGES	Ingénieur de recherche de 2ème classe	CFDT
- Monsieur Stéphane GIRERD	Ingénieur de recherche de 2ème classe	CGT/FSU

Membres suppléants

- Monsieur Jean-François LACOSTE	Ingénieur de recherche hors classe	CFDT
- Monsieur Bertrand LOMBARD	Ingénieur de recherche hors classe	SIPA
- Monsieur Frédéric AUVRAY	Ingénieur de recherche de 1ère classe	CFDT
- Madame Véronique DUPOUY-GUIRAUTE	Ingénieur de recherche de 1ère classe	FO
- Monsieur Dominique BICOUT	Ingénieur de recherche de 2ème classe	CFDT
- Monsieur Hervé CASSARD	Ingénieur de recherche de 2ème classe	CGT/FSU

Article 2 – L'arrêté du 31 juillet 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 05 NOV. 2015



Le sous-directeur
du développement professionnel
et des relations sociales

Yves LE NOZAHIC